

Formation « Droit du handicap »



Animée par Maître Janois Avocate au Barreau de Paris

**Samedi 29 Mars 2014
Poitiers (86)**

A l'amphithéâtre
Au Lycée St Jacques de Compostelle
2 Av. de la Révolution
86036 POITIERS

A 9h30

Ouvert à tous, quelque soit le handicap

Programme :

10h00 : Ouverture

- Les droits issus du Code de la santé publique (droit au diagnostic, accès au dossier)
- Les MDPH, missions et constitution (rôle des équipes pluridisciplinaires, des CDAPH)
- Les droits aux prestations sociales : AEEH et compléments, PCH les autres aides : contribution d'attribution et montants
- Les décisions d'orientation et leur valeur contraignante

Discussions/Déjeuner (12h00/13h00)

- Les recours contre les décisions MDPH : quels recours et comment les aborder
- Le droit à l'éducation : scolarisation adaptée, ESS PPS, AVS
- Le droit à une prise en charge adaptée : la jurisprudence Beaufils, la valeur juridique des recommandations de la HAS

Discussions/Pause

- Les droits des parents en cas d'information préoccupante ou de signalement et les modalités de mise en œuvre de l'assistance éducative.
- Le droit aux activités périscolaire et extrascolaires

Discussions puis cloture à 17h30

Organisée par L'association



Bulletin d'inscription :

Formation 29 Mars

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____ CP : _____ Ville : _____

@ : _____ ☎ : _____

A retourner au moins 48h avant la formation accompagnée d'un règlement de 20 €

A l'ordre d'Autisme Vienne – BP 70830 – 86108 CHATELLERAULT

Renseignements : Séverine CHOPIN mail : secretariat@autisme-vienne.org

☎ : 06 02 25 05 12

Site : www.autisme-vienne.org